



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Aéroports

Question écrite n° 38347

Texte de la question

Mme Paulette Nevoux demande à M le ministre délégué auprès du ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, chargé de l'environnement, de bien vouloir relire « Les grandes dates de la lutte contre le bruit » qu'il avait fait paraître dans le « Le Dossier » no 105 de février 1988. En effet, on peut y lire parmi toute une succession de dates « historiques » qu'en 1973 a été créée une taxe parafiscale pour indemniser les riverains des aéroports d'Orly et de Roissy. Mais un oubli, certainement involontaire, ne signale pas qu'en 1987, un arrêté ministériel a annulé cette taxe appelée « redevance », privant ainsi les riverains de l'indemnisation promise. M le ministre considère-t-il que cette date ne peut figurer parmi les grandes dates de la lutte contre le bruit ?

Données clés

Auteur : [Mme Nevoux Paulette](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38347

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 1988, page 1238